



Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Flambee-de-faits-divers-dans-les-JT-depuis-dix-ans>

# Flambée de faits divers dans les JT depuis dix ans

- Les journalismes - Mythes et réalités - Faits et méfaits divers -



Date de mise en ligne : lundi 14 octobre 2013

## **Description :**

Usages et mésusages d'une forme médiatique toujours plus envahissante.

---

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

---

**En juin dernier, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) révélait dans son [« baromètre thématique des JT »](#)** qu'entre 2003 et 2013 le nombre de sujets consacrés chaque année aux faits divers dans les journaux télévisés des grandes chaînes généralistes [1] avait connu une augmentation de 73 %. Alors qu'ils représentaient 3,6 % de l'offre globale d'information (1191 sujets) en 2003, les faits divers « pèsent » aujourd'hui 6,1 % de cette offre (2062 sujets). Ce qui signifie plus concrètement qu'en moyenne, le nombre de faits divers traités chaque jour dans les JT, toutes chaînes confondues, est passé de 3 à 5. Encore ces chiffres ne donnent-ils aucune information sur la place qui leur est accordée dans les sommaires des JT et la hiérarchie de l'information, sur la durée qui leur est consacrée et sur les modalités de leur traitement.

Quoi qu'il en soit ce résultat chiffré correspond à ce que tout spectateur plus ou moins régulier du JT pouvait mesurer spontanément, et n'en demeure pas moins spectaculaire. D'ailleurs, la plupart des médias ne s'y sont pas trompés, relayant abondamment l'information comme... un fait divers (ainsi que nous l'avions [relevé ici même pour les exemples les plus probants](#)) ! Aucune tentative notable d'explication, aucune réflexion sur le sens à donner à cette évolution, aucun débat sur son bien fondé. Un silence d'autant plus surprenant que les journalistes, si prompts à revendiquer une mission démocratique, ne se privent jamais de passer au crible les pratiques des autres professions. Pourtant, il va sans dire que cette inflexion (dérive ?) éditoriale du principal canal d'information du plus grand nombre, recouvre des enjeux cruciaux.

### Concurrence et diversion

Ce quasi doublement depuis dix ans du nombre de faits divers traités dans les JT est un révélateur de la féroce concurrence que se livrent les chaînes pour l'audimat. La baisse des recettes publicitaires avec la crise économique, la multiplication des chaînes d'information en continu et des canaux d'information sur internet qui rendent les JT moins incontournables, la floraison des chaînes gratuites sur la TNT qui, tout en morcelant l'audience, en captent une part de moins en moins négligeable : tout concourt à accroître la pression concurrentielle sur les producteurs des journaux télévisés. Pour preuve, seules Arte et dans une moindre mesure Canal +, qui pour des raisons différentes ne sont pas en concurrence directe avec les autres chaînes, restent en retrait de cette fuite en avant « fait diversière ».

Alors que les questions internationales ou l'économie, notamment, feraient fuir les téléspectateurs vers des chaînes et des sujets réputés moins rébarbatifs, les faits divers auraient la vertu de retenir leur attention... D'ailleurs, M6 qui vise un public jeune, et France 3 qui joue la carte de la proximité, ont connu les plus fortes augmentations au cours de ces dix années. Les JT de TF1 et France 2, largement dominants en termes d'audience, se marquent de très près et la place qu'ils accordent aux faits divers évolue parallèlement sur la période, à un niveau très élevé - seule M6 en diffuse davantage.

Concurrence pour l'audience, donc. Mais une audience essentiellement quantitative (qui se préoccupe fort peu de la nature même de l'intérêt effectif porté aux informations) et instantanée (qui n'entend pas être renforcée sur une longue période). Dans ces conditions, l'information, pour fédérer les publics les plus larges, doit sinon les captiver, du moins éviter de les faire fuir. La plupart des faits divers répondent à cette exigence. Ce sont, comme le soulignait Pierre Bourdieu, des « *faits omnibus* », c'est-à-dire des « *des faits pour tout le monde* ». Ce sont, du moins pour nombre d'entre eux, des faits « *qui ne divisent pas, qui font le consensus* ». Comment, en effet, les publics pourraient-ils se partager entre les « pour » et les « contre », face à un grave accident ferroviaire (comme celui de Brétigny en cet été 2013), un braquage de banque (surtout s'il est filmé en vidéo...) ou le meurtre d'une enfant (comme la petite Fiona) ? À ce titre au moins, « *les faits divers sont aussi des faits qui font diversion* ».

« Aussi » : ce qui laisse entendre (mais il convient de le préciser très explicitement) qu'ils ne sont pas ou peuvent ne pas être que cela et qu'ils ne sont pas tous équivalents. Le nombre de « sujets » consacrés aux faits divers, notamment, ne suffit pas à analyser leur rôle. Malgré leur présence de plus en plus fréquente au sommaire des JT - et si l'on ne dispose pas de données chiffrées pour l'étayer, tout porte à croire que cette évolution touche aussi la presse écrite dite « sérieuse » -, les faits divers demeurent très en retrait par rapport aux sujets de société, à l'information internationale, ou aux rubriques politique et économie. Ce qui est en cause, ce sont donc la place qui leur est donnée, l'importance qui leur est accordée et leur mode de traitement.

À propos de la place qu'ils occupent (« à la Une des journaux télévisés ») et, particulièrement de leur durée (du moins pour les plus futiles), Pierre Bourdieu, partant du constat que « *le temps est une denrée extrêmement rare à la télévision* », ajoute que « *si l'on emploie des minutes si précieuses pour dire des choses si futiles, c'est que ces choses si futiles sont en fait très importantes dans la mesure où elles cachent des choses précieuses. [...] Or en mettant l'accent sur les faits divers, en remplissant ce temps rare avec du vide, du rien ou du presque rien, on écarte les informations pertinentes que devrait posséder le citoyen pour exercer ses droits démocratiques.* » [2]

C'est ainsi que dès lors que survient une péripétie dans la vie d'une célébrité (une naissance ou un mariage dans une famille royale, l'arrivée d'un footballeur célèbre dans un club français, etc.), un évènement catastrophique, tragique, ou quoi que ce soit qui excite la curiosité et le sens de l'audimat des responsables des rédactions, le retournement de la hiérarchie habituelle de l'information réduit à la portion congrue le reste de « l'actualité », quelle qu'elle soit.

Le mode de traitement des faits divers est également en cause : leur présentation superficielle (« *sur un mode tel qu'ils ne touchent à rien d'important* ») ou anecdotique (trois micros-trottoirs pour témoigner qu'un incendie est bien un incendie), d'une part ; leur mise en scène sensationnaliste, d'autre part, qui, dans une recherche permanente du « scoop », s'appesantit sur les aspects les plus sordides en s'adressant à l'émotion des téléspectateurs, brouille de ce fait toute tentative de réflexion et interdit finalement toute mise à distance ou en perspective de « l'évènement ».

Enfin, l'accumulation de faits divers à sens unique sur les actes de délinquance, rassemblés dans la catégorie journalistique d'« insécurité » est plus problématique encore. Les « atteintes aux personnes » d'une part, le « vandalisme » et les « bagarres collectives » que l'INA qualifie de « violences antisociales » (sic) d'autre part, représentaient ainsi en 2012 plus de 60 % de l'ensemble des faits divers traités dans les JT ; soit en moyenne près de trois sujets par jour relatant agressions, meurtres, enlèvements, viols, etc.

La récurrence de ces sujets, leur cadrage *a priori* sur le sort des victimes et la désignation plus ou moins explicite et systématique de catégories de coupables (les bandes de jeunes des cités HLM) concourent à une construction médiatique du problème de l'insécurité dont les implications sont d'une autre importance que la seule question de la hiérarchie ou de la qualité de l'information... Ces faits divers, loin de « faire diversion », quittent ainsi régulièrement cette rubrique pour s'inviter au coeur de l'actualité et du débat public où ils sont l'objet des pires instrumentalisation politiques.

### Les faits divers autrement ?

Leur mode de traitement et la place croissante qu'occupent les faits divers ne sauraient satisfaire celles et ceux pour qui l'information, en particulier politique, est un droit autant qu'un devoir du citoyen éclairé. Mais ce rapport à l'actualité et cet usage de l'information ne sont sans doute pas majoritaires... et ne le deviendront pas si l'on ne fait rien pour cela.

Encore faudrait-il qu'au mépris social latent des fournisseurs en gros de faits divers qui font diversion, ne réponde

pas le mépris social dont une prétendue avant-garde cultivée et politisée accable les publics populaires de la télévision. De la part de ces téléspectateurs, les faits divers font l'objet d'interprétations qui excèdent largement le voyeurisme et le divertissement morbide que des commentaires pétris d'ethnocentrisme et d'arrogance de classe dénoncent sans comprendre.

Ainsi, Vincent Goulet, auteur en 2010 de [Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations](#) [3], montre que l'attention prêtée aux « faits divers » dans les publics populaires ne peut être comprise sans tenir compte de la précarité de leurs conditions d'existence. En effet, les faits divers renvoient au rôle du hasard, des « coups du sort » ou des tragédies dans la vie quotidienne, auxquels celles et ceux qui éprouvent une incertitude matérielle et sociale sont particulièrement exposés, et donc sensibles. De la même façon, les accidents et les crimes dont sont victimes les enfants (qui représentaient en 2012, 30 % des faits divers relatés dans les JT), sont perçus de manière particulièrement exacerbée dans les milieux populaires où les enfants sont souvent le seul et le plus cher des biens, et le seul espoir d'améliorer sa condition.

Si ces grilles de perception des faits divers sont le produit de l'expérience pratique, du rapport à l'existence et au monde social des téléspectateurs issus des classes populaires, il n'en reste pas moins que les médias confortent ces visions, ne serait-ce qu'en donnant une place toujours plus grande à ce type d'informations, sans distinguer entre les faits divers qui ne méritent aucune explication particulière (il neige en hiver !) et ceux qui révèlent des problèmes sociaux et politiques qui méritent un éclairage que l'on ne peut proposer (quand on tente de le faire) en multipliant les stéréotypes.

Un tel constat invite à se pencher attentivement sur le diagnostic de Vincent Goulet qui affirme que la construction d'un média qui réussirait à être à la fois « engagé et populaire » « supposerait de rompre avec tout préjugé intellectualiste, de prendre au sérieux les faits divers, le sport, les potins pour ce qu'ils recèlent d'une forme de conscience politique pour les articuler de façon plus souple avec les discours programmatiques et le jeu politique. » Mais Vincent Goulet signale dans le même temps que le seul titre qui lui semble répondre à cette double exigence est *Le Cri du peuple*, fondé par Jules Vallès et qui ne parut que pendant quelques mois en 1871, au cours de la Commune de Paris... Autant dire que la difficulté de l'entreprise est à la hauteur de son importance et de son urgence.

Blaise Magnin et Henri Maler

---

[1] TF1, France 2, France 3, Canal +, Arte et M6.

[2] *Sur la télévision*, Raisons d'Agir, 1996, p. 16-17.

[3] Voir aussi son intervention lors du [Jeudi d'Acrimed du 27 janvier 2011](#).